



Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20251009-V_DEL_25109_22-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **9 octobre 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	28	3	12

Date de convocation le **3 octobre 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Dehbia **DJERBIB**

V_DEL_25109_22

Communication rentrée scolaire 2025-2026

Rapporteure: Madame DAHOUM

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Nadia **LAKEHAL** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Thierry **ELIEN** donne pouvoir à Kaoutar **DAHOUM**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Frédéric **KIZILDAG**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**

Mesdames, Messieurs,

Cette rentrée scolaire 2025-2026 est à nouveau marquée par une baisse des effectifs scolarisés sur le premier degré : 6 201 élèves sont accueillis à la rentrée du 1^{er} septembre, soit 376 élèves de moins par rapport à l'année scolaire 2024-2025. Les effectifs scolaires continuent de diminuer en raison de la baisse des naissances depuis 2020 (1 101 naissances en 2015 / 896 en 2020 et 786 en 2023) et qui impacte le nombre d'élèves tant en maternelle qu'en élémentaire.

Le nombre d'élèves est réparti de la manière suivante :

- les élèves en maternelle : 2 381 élèves (- 116 élèves) dont 210 enfants âgés de deux ans (élèves), scolarisés dans 21 écoles ;
- les élèves en élémentaire : 3 820 élèves (- 260 élèves) scolarisés dans dix-neuf écoles – pour rappel, les écoles accueillent 13,5 classes spécialisées (sept Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire + 5,5 Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants et une Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) qui sont réparties sur tout le territoire.

Les inscriptions scolaires s'élèvent à 1 072 élèves (808 maternelles et 264 élémentaires) et l'Espace Famille a traité 287 demandes de dérogation dont 258 ont reçu un avis favorable, la majorité relevant d'un motif de mode de garde (garde par une assistante maternelle agréée, par un oncle ou une tante ou encore par les grands parents) ou d'un rapprochement de fratrie.

Cette rentrée est marquée par l'ouverture d'Odette Cartailhac définitif :

- un budget de 16 millions pour la construction de cette école ;
- 241 élèves pour 14 classes ;
- des accueils périscolaires matin, midi et soir proposés aux familles dès le 1^{er} jour de rentrée.

La carte scolaire arrêtée par l'Éducation Nationale comprend seize fermetures de classe et trois créations de classe.

Pour les fermetures :

- sept GS (Mistral, Grandclément, Langevin, Courcelles, Wallon, Lorca, Cartailhac) et trois PS/MS (Neruda, Croizat et Johnson) ;
- quatre CP/CE1 (Grandclément, Curie, Makarenko, King) et deux CM (Langevin, Croizat).

Soit onze classes dédoublées (douze à quatorze élèves) et cinq classes à environ 24 élèves.

Pour les créations :

- une GS (Frank) ;
- deux CP/CE1 (Wallon, Johnson).

Il est rappelé que les trois écoles Chat Perché et Youri Gagarine ont été transformées en deux écoles primaires sur cette rentrée :

- une école primaire Chat perché avec quatorze classes dont cinq classes maternelles et neuf classes élémentaires dont une UEP2A ;
- une école primaire Youri Gagarine avec quinze classes dont six classes maternelles et neuf classes élémentaires dont une ULIS.

Il y a le même nombre et le même positionnement des classes spécialisées (ULIS, UPE2A et UEEA) sur tout le territoire.

La Ville accueille deux nouvelles directions d'école :

- Madame Tania ORSAZ est nommée directrice de l'école élémentaire Federico Garcia Lorca ;
- Madame Dehbia DJERBIB, directrice de l'école primaire Anne Frank.

Dans un contexte institutionnel et incertain, la Municipalité a résolument fait le choix de préserver les politiques à destination des enfants et des jeunes. L'éducation reste une priorité pour la Municipalité qui maintient les moyens alloués pour le bon accueil des élèves.

Ainsi, l'équipe municipale accompagne au mieux les familles dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et réaffirme son attachement à l'école gratuite. L'intégralité des fournitures nécessaires aux écoles maternelles et élémentaires est fournie par la Municipalité. Les tarifs de la restauration sont restés identiques, tout comme les accueils du matin, du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

A la rentrée 2023, la Municipalité a fourni gratuitement aux 2 230 élèves de CP, CP/CE1 et CM2, un kit de fournitures scolaires. Cette action a été étendue à la rentrée 2024 à toutes les classes du CP au CM2 soit plus de 4 200 élèves.

La Municipalité a décidé de renouveler sur cette rentrée 2025 les kits de fournitures pour les 3 820 élèves en élémentaire. Le Conseil municipal a voté une dotation de 36 euros par élève, étant précisé que chaque enseignant dispose de 29 € afin d'acheter des fournitures scolaires nécessaires aux élèves de la classe.

Chaque enfant a reçu un kit élaboré encore selon les préconisations du ministère de l'Éducation Nationale :

- une trousse ;
- un crayon à papier ;
- trois stylos bic (bleu, noir et vert) ;
- une règle ;
- une gomme ;
- un bâton de colle ;
- un cahier de brouillon ;
- un cahier de croquis ;
- douze crayons de couleur ;
- douze feutres de couleur.

Les kits ont été conditionnés par la ville de Vaulx-en-Velin avec le soutien des représentants des parents d'élèves, dans un sac en toile réutilisable. Les kits ont été distribués par les élus, des représentants des parents d'élève et le personnel municipal le samedi 30 août de 9h00 à 12h00 à l'hôtel de ville pour les écoles du nord de la commune et à la Mairie annexe pour les écoles du sud. Au 9 septembre, 68% des kits étaient distribués.

Pour mémoire, la Ville a voté 232 000 euros pour l'achat des fournitures et les dotations de livres et 137 545 euros de crédits versés sous forme de subvention. Soit un total de 369 545 euros pour les écoles maternelles et élémentaires.

La Municipalité propose également aux écoles maternelles et élémentaires, sur le temps scolaire, des séjours, des interventions culturelles et artistiques, sportives, scientifiques, autour du développement durable. La programmation du temps scolaire est organisée autour des thématiques du Projet Éducatif De Territoire (PEDT) et chaque intervention est en lien avec les axes du projet d'école, dans une dynamique de cohorte.

Les équipes enseignantes ont pu déposer leurs projets auprès des circonscriptions de

l'Éducation Nationale et des services de l'Éducation le 14 avril 2025. Des commissions regroupant des directeurs d'école, les Conseillers Pédagogiques de Circonscription et le service Éducation se sont réunies sur chaque thématique afin d'attribuer de façon équitable les projets. Les inspecteurs de circonscription valident les projets pédagogiques.

L'offre avec des intervenants qualifiés qui leur est proposée chaque année est la suivante :

- l'école des arts : musique, danse, arts plastique et théâtre ;
- des activités sportives : nautisme (kayak et voile), orientation à Miribel, escalade, vélo (à Miribel, avec la possibilité pour des classes de compléter avec des activités pleine nature), handball, accès au gymnase de la Ville (palais des sports, Paul Roux, Croizat);
- les sciences : "projet sciences" pour les cycles 3 et projet "regarde le ciel" pour les cycles 1 en lien avec le Planétarium ;
- le développement durable : ambassadeur du tri, arbres témoins, défi class'energie, po-tager pédagogique, jardin pédagogique, visite des serres ;
- la lecture publique : cueillette des livres ou accueil thématique (thématique définie par l'enseignant) dans les différentes bibliothèques de la Ville ;
- les spectacles avec le Centre Culturel Communal Charlie Chaplin ;
- les activités École et Cinéma avec le cinéma les Amphis ;
- la continuité du déploiement d'un projet autour de la santé pour les écoles maternelles avec Sens et Savoirs ;
- toujours pour les écoles maternelles, la formation et l'acquisition de malles pédagogiques pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Dans le cadre de la Cité éducative, des formations croisées sont proposées aux acteurs éducatifs du territoire (équipes enseignantes, personnels municipaux, parents d'élèves...). Cette année, en plus des formations sur l'accueil des enfants en situation de handicap et autour de l'alimentation avec Sens et Savoirs, il est proposé des formations sur l'acquisition des compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes (« gestion des émotions »).

La programmation des activités nautiques avec le « savoir nager » a été retravaillée avec l'Éducation Nationale, les services des Sports et Éducation pour accueillir à la piscine Jean Gelet les élèves des écoles élémentaires.

Des séances de 40 minutes dans l'eau sont proposées pour tous les CP et CE1 (quatorze séances).

Pour tous les CM2 : douze séances permettant de mettre en œuvre les recommandations de l'Éducation Nationale.

Pour mémoire, l'enseignement de la natation scolaire dans le premier degré est régi par la circulaire n°2017-127 du 22-8-2017. Il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de dix à douze séances chacune). Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 30 à 40 minutes de pratique effective dans l'eau.

La Municipalité maintient dans ses écoles des moyens humains : un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) par classe maternelle, des agents d'hygiène et de restauration, des gardiens, un référent directeur d'accueil de loisirs (et un adjoint pour les groupes scolaires importants en effectifs), des personnels d'animation, deux pools de remplaçants pour les ATSEM et les agents d'hygiène. La Ville conserve le principe d'une ATSEM par classe traditionnelle pour le dédoublement des grandes sections.

En termes d'investissement, la Ville a doté les écoles de mobiliers pour les créations de classe pour un montant de 69 513 euros (tables, chaises, bibliothèque, bureau et chaise enseignant mais aussi des équipements pour les offices de restauration) et de mobiliers / matériels complémentaires pour un montant de 6 466 euros (armoires, bibliothèques, couchettes pour les maternelles, matériel de motricité, tableaux, fauteuils....) dans onze écoles (Chat perché, FG Lorca maternelle et élémentaire, A. Vienot, H. Wallon maternelle et élémentaire, R. Beauverie, O. Cartailhac, A. France élémentaire, P. Neruda élémentaire et ML King).

Pour un meilleur accueil des élèves, des travaux sont prévus à hauteur de 1 283 000 euros sur les établissements scolaires et accueils de loisirs, travaux réalisés en 2025 pendant l'été ou qui le seront pendant les vacances d'automne et de fin d'année :

- Groupe scolaire Angelina Courcelles : embellissement intérieur (plafond, électricité, sol, peinture) et réfection de sanitaires ;
- École élémentaire Ambroise Croizat : remplacement de menuiseries (porte d'accès) et divers travaux de reprise ;
- École maternelle Pierre et Marie Curie : travaux d'embellissement intérieur et pose d'une pergola pour la maternelle ;
- Groupe scolaire Henri Wallon : travaux d'embellissement (salles de classe et office) et divers travaux de reprise (sanitaires, étanchéité...) ;
- École maternelle Jules Grandclément : travaux d'embellissement intérieur (plafond, électricité, sol, peinture) ;
- Groupe scolaire Martin Luther King A et B : divers travaux d'électricité et reprise des systèmes de désenfumage ;
- École élémentaire Paul Langevin : reprise de la façade ; reprise de l'office de restauration, de la salle de restaurant et du préau ;
- École Federico Garcia Lorca : travaux d'embellissement intérieur (plafond, électricité, sol, peinture) de salles en maternelle ; réfection office de restauration ;
- École primaire Anton Makarenko : Isolation Thermique par l'Extérieur des façades du site et étanchéité de la toiture ;
- École primaire Anne Frank : travaux d'embellissement de salles de classe ;
- École maternelle Jean Vilar : travaux d'embellissement de salles de classe ;
- École élémentaire Frédéric Mistral : travaux d'embellissement de l'office et de la salle de restaurant ;
- École élémentaire Pablo Neruda : Isolation Thermique par l'Extérieur des façades du site ; remplacement des menuiseries des montées d'escaliers et reprise du système de désenfumage ;
- École primaire René Beauverie : travaux d'entretien (notamment remplacement de portes fenêtres).

A cette programmation, s'ajoutent d'autres travaux : Provision pour des Grosses Réparations (PGR), travaux de sécurité, travaux suite aux commissions de sécurité, etc.

Le service Cadre de vie intervient dans les cours des groupes scolaires :

- remplacement du sol amortissant de l'aire de jeux dans le groupe scolaire P. Langevin maternelle ;
- ramassage des bois morts des arbres coupés dans l'ensemble des groupes scolaires ;
- entretien par les espaces verts des cours d'école ;

- curage des réseaux des groupes scolaires A. France, ML King, A. Vienot, J. Vilar ;
- réparation des clôtures du groupe scolaire H. Wallon ;
- mise en place d'une clôture entre Chat Perché et GS Gagarine ;
- reprise d'une partie de la cour maternelle FG Lorca en enrobé ;
- reprises des deux tranchées de la vidéo surveillance et remise aux normes des jeux du groupe scolaire A. Courcelles
- marquage d'un échiquier de 8 x 8 m et d'une marelle sous le préau de l'école H. Wallon élémentaire
- dans le courant de l'automne, pose de mobilier type arceaux et rack trottinettes dans divers groupes scolaires ;
- dans le courant de l'automne, plantation d'arbres et arbustes ;
- pendant les vacances d'octobre : travaux complémentaires avec la pose de haies et amélioration de la cour de l'école K Johnson ; création d'un puits perdu et reprise d'enrobé sur le groupe scolaire A. France.

Concernant les outils numériques, la municipalité a renouvelé les TNI dans le cadre de son deuxième Plan numérique en 2023 et 2024 pour un montant de 430 000 euros. Cette année elle renouvelle les 250 ordinateurs attachés aux vidéoprojecteurs pour un montant de 100 000 euros. Pour l'entretien, la ville a prévu un budget de fonctionnement pour la maintenance qui s'élève à 22 000€ pour 2025. Avec les remplacements des VPI, le montant a bien baissé par rapport aux années précédentes (plus de 60 000€ pour mémoire).

Les écoles sont dotées de photocopieurs : le coût de la location s'élève à 18 000 euros et la maintenance et les copies à 15 000 euros, soit un total de 33 000 euros.

La ville finance également un ENT (Espace Numérique de Travail) pour chaque groupe scolaire, avec la classe.com, après avoir conventionné avec la Métropole. Le budget pour ces ENT est de l'ordre de 4 000 euros.

Le dispositif Coup de pouce est proposé dès cet automne aux élèves des CE1. Deux ateliers (deux groupes d'enfants de six) sont proposés par école élémentaire sur la base du volontariat ; les séances sont à trois fois par semaine.

Les services de l'enfance sont maintenus selon la même organisation que sur l'année scolaire 2024-2025. A ce jour, le nombre d'inscrits est le suivant :

- 707 pour l'accueil du matin ;
- 3 793 pour le temps méridien ;
- 1 866 pour l'accueil du soir ;
- 735 pour l'accueil les mercredis.

Pour mémoire, à la fin de l'année scolaire 2024-25, le nombre d'enfants différents accueillis se répartissait comme suit :

- 1 056 pour l'accueil du matin ;
- 5 023 pour le temps méridien ;
- 2 563 pour l'accueil du soir ;
- 735 pour l'accueil les mercredis.

A l'instar de l'année dernière, des projets périscolaires (en particulier le midi et le soir) complémentaires des apprentissages à l'école, seront proposés aux enfants pour développer des connaissances et créer ensemble de manière ludique. En 2024-2025, par exemple, les enfants ont bénéficié de projets/activités variés : street art, soirées jeux parents-enfants, Grow up (comédie musicale), prévention du harcèlement, initiation aux sports, participation à la fête des lumières et à la fête du Mas du Taureau...

Les parcours sportifs dans le cadre des accueils « Mercredi tout est permis », sont maintenus l'après-midi, avec en 2025 le retour des activités nautiques à la piscine Jean Gelet. Des activités culturelles seront proposées en complémentarité, le matin, sous un format ludique d'accueil de loisirs (par exemple : kamishibai, réalisation de photos, etc).

Nous souhaitons un dialogue de qualité avec les représentants de parents d'élèves pour les sujets qui les concernent : travaux, crédits attribués, offre sur le temps scolaire, services périscolaires et tout autre sujet qui concerne les politiques éducatives.

Le Conseil Consultatif des Représentants de Parents d'Élèves (CCRPE) est réuni trois à quatre fois dans l'année.

Nous invitons les représentants des parents à découvrir la restauration collective (généralement le jeudi) et organisons des temps de rencontre avec eux autour des projets pédagogiques des accueils périscolaires et l'organisation des activités.

Nous attribuons des crédits pour les associations des parents d'élèves : 200 € par association.

Les médiatrices parentalité sont la « cheville ouvrière » pour construire les relations avec les représentants de parents d'élèves élus et les accompagnent dans leurs projets (fêtes d'école, Fonds parentalité de la Cité Éducative, petits déjeuners conviviaux, colonies apprenantes qui ont concerné cet été 127 enfants et jeunes...).

Le Conseil des Enfants et des Jeunes entre dans sa troisième année de fonctionnement et favorise le dialogue avec les enfants et les jeunes, en leur permettant de donner leur avis sur les projets de la Ville, et de proposer et de réaliser des projets.

54 enfants de huit à onze ans ont participé en 2025. Les enfants ont proposé des projets autour du numérique, des jeux dans les cours d'école, de la lutte contre le harcèlement ou du suivi des menus de la restauration scolaire. Ils poursuivront les actions engagées et accueilleront les nouveaux participants pour la session 2025-2026 dont les inscriptions ont été ouvertes en septembre.

Il convient d'ajouter, à titre d'information, que la ville compte plus de 4 000 élèves collégiens et lycéens et près de 2 700 étudiants.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la communication sur la rentrée scolaire 2025-2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- de prendre acte de la communication sur la rentrée scolaire 2025-2026.

Suffrages exprimés	31	
Vote(s) Pour	31	Hélène GEOFFROY , Stéphane GOMEZ , Kaoutar DAHOUM , Matthieu FISCHER , Muriel LECERF , Philippe MOINE , Myriam MOSTEFAOUI , Antoinette ATTO , Régis DUVERT , Nadia LAKEHAL , Michel ROCHER , Josette PRALY , Patrice GUILLERMIN-DUMAS , Nassima KAOUAH , Pierre DUSSURGEY , Fatma FARTAS , Yvette JANIN , Joëlle GIANNETTI , Liliane GILET-BADIOU , Eric BAGES-LIMOGES , Véronique STAGNOLI , Dehbia DJERBIB , Charazède GAHROURI , Christine JACOB , Harun ARAZ , Abdoulaye SOW , Christine BERTIN , Monique MARTINEZ , Karim BALIT , Soufia MAAROUK , Thierry ELIEN
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 09 octobre 2025.



La secrétaire de séance

Dehbia DJERBIB